

CETTE PUBLICATION  
EST ISSUE D'UN  
PARTENARIAT ENTRE :

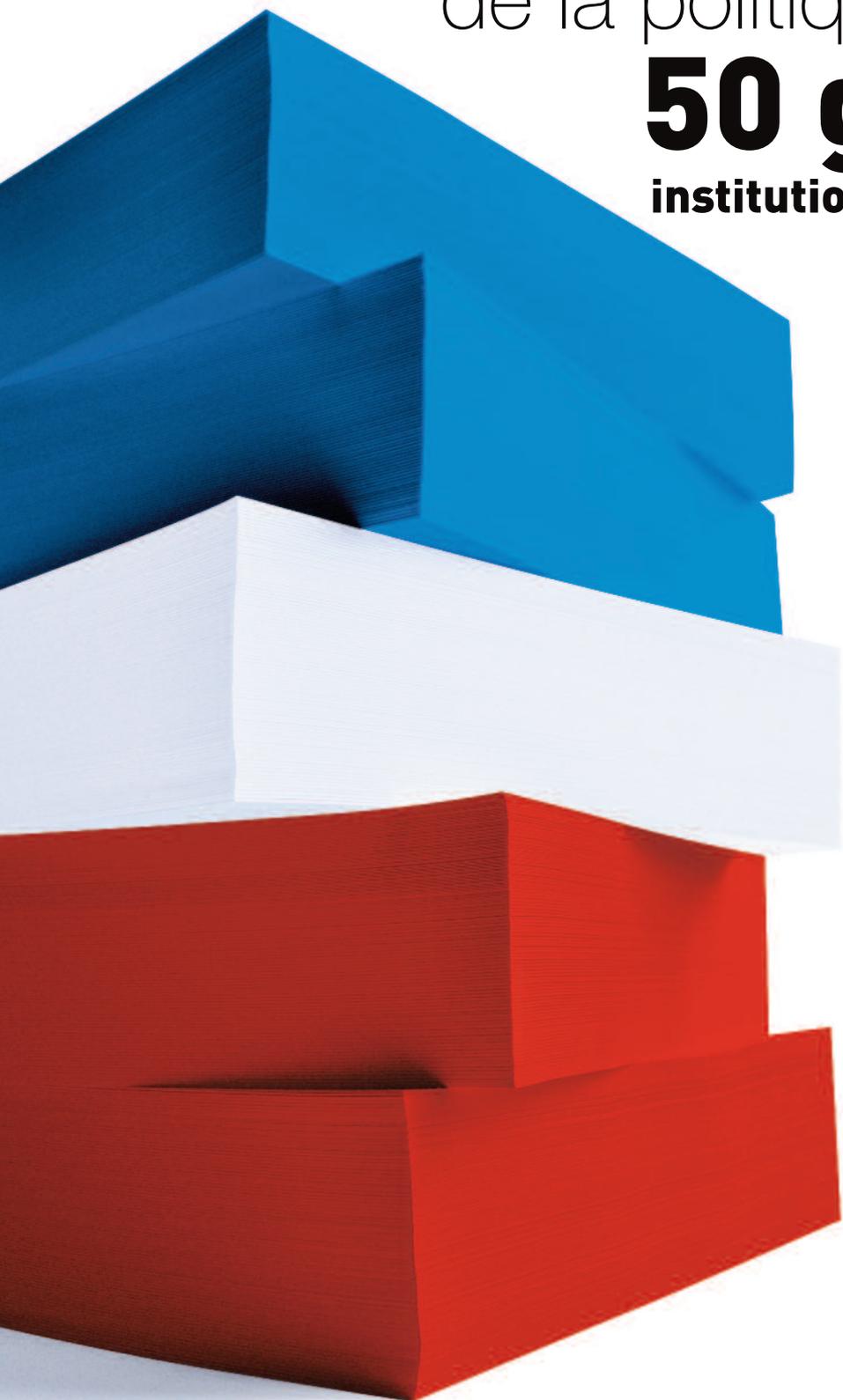


# L'évaluation

de la politique papier de

# 50 grandes

**institutions et administrations  
publiques françaises**



**ÉTUDE 2012**

**L'État se donne pour objectifs, d'ici à 2012, de réduire de façon significative la consommation de papier de ses administrations, de généraliser le recyclage du papier utilisé par ses administrations et, à cette date, d'utiliser exclusivement du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable**

*Aliéna d de l'article 48 (Titre IV) de la Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement*



# 1/3

En France, le secteur tertiaire consomme un tiers des papiers graphiques<sup>1</sup>

# 20%

de papier graphique à risque importé en France<sup>2</sup>

# 0%

En 10 ans, entre 2000 et 2010, l'usage de papier recyclé dans le secteur du papier graphique hors presse a augmenté de 0 %<sup>3</sup>

1 ADEME - CD bureau écoresponsable 2008

2 Estimation WWF 2011

3 COPACEL Rapport annuel 2010

## Le papier

De par sa fonction de support d'écriture, le papier a historiquement et jusqu'à nos jours joué un rôle primordial dans la transmission du savoir et de l'information, la démocratisation de la culture ou encore l'expression artistique.

Alors que l'industrie papetière européenne a, grâce à des efforts soutenus, réussi globalement à limiter son impact environnemental, dans d'autres régions du globe, cette même industrie prédate les ressources forestières en y détruisant ainsi la

biodiversité associée.

Dans le même temps, la demande mondiale en papier ne cesse de croître et le développement économique rapide de certains pays ou zones du monde aura pour conséquence d'exposer et fragiliser un peu plus notre patrimoine forestier.

Il existe pourtant une offre de plus en plus large de papier présentant des garanties environnementales ainsi que des solutions multiples pour réduire sa consommation et dévelop-

per le recyclage, afin d'offrir une vie supplémentaire à la fibre de papier.

S'assurer de la responsabilité environnementale du papier que l'on utilise est du devoir de tous, secteur public, privé et société civile. En tant que parrain de la campagne forêts vivantes du WWF-France et en cette fin d'année internationale des forêts, j'invite les décideurs à jouer pleinement leur rôle dans la pérennisation de nos ressources forestières qui sont un patrimoine commun.

## Le P<sup>A</sup>P50 Public

Après l'évaluation de la politique papier de 50 grandes entreprises en 2010, le Comité P<sup>A</sup>P50 analyse la consommation de papier de 50 grandes institutions publiques et administrations françaises, la proportion de papier responsable utilisée ainsi que leurs plans d'action pour augmenter le recyclage.

Les 50 institutions et administrations publiques sélectionnées sont :

- les 22 conseils régionaux métropolitains (CR),
- les 12 plus grands ministères,
- les services du Premier Ministre et de la Présidence,
- les 10 plus grandes villes,
- 4 organismes publics ou semi-publics.

## Pourquoi avoir fait cette étude ?

Cette étude vise à faire l'état des lieux des politiques papier des institutions publiques et administrations françaises afin de les interpeller sur les trois piliers qui composent une politique papier forte à savoir :

- raisonner la consommation de papier,
- augmenter l'utilisation de papier responsable (100 % recyclé et certifié FSC),
- optimiser le taux de recyclage.

Les plans ministériels « État exemplaire » (PAE) lancés en 2009 fixent les orientations de tout le secteur public ou semi public.

Les institutions publiques, grandes utilisatrices de papier, ont une responsabilité importante dans le sens où elles font à la fois partie du problème et de la solution.

*Erik Orsenna, parrain de la campagne forêts vivantes du WWF France*

# Enjeux du papier

## Consommation

**En France, avec 64 à 94 kg consommés par an (soit environ trois ramettes par mois) et par salarié, le papier est le premier consommable de bureau.<sup>4</sup>**

A une échelle plus large, la demande mondiale en papier va continuer de croître, emmenée par la croissance économique et le développement de certains pays émergents tels que la Chine.

Ces pays calquent une partie de leur modèle de développement sur les pays occidentaux, qui se doivent de proposer une autre façon de consommer le papier, à travers un usage plus raisonné des ressources naturelles. Cette hausse de la demande aura pour conséquence de rajouter une pression sur le patrimoine forestier mondial.

**Consommer le papier de manière plus responsable permet de réduire son empreinte sur les forêts et l'environnement**

## Impacts sur l'environnement

**Le papier vendu sur le marché français peut être issu de nouvelles zones de déforestation :**

Dans certaines régions du monde, l'industrie papetière est responsable de la destruction de forêts naturelles. En 2010, le WWF-France a analysé les fibres de produits papier (cahiers et feuilles de la rentrée scolaire, ramettes, livres pour enfants, etc.). Dans certains échantillons, de grandes quantités de fibres de papier de bois tropical ont été identifiées, celles-ci provenant certainement de déforestation directe (coupes de forêts naturelles tropicales), prouvant ainsi concrètement le lien pouvant exister entre papier et déforestation dans le papier consommé en France.

**Les pouvoirs publics ne font pas face pleinement aux enjeux de la déforestation liés au papier :**

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la démarche de l'affichage environnemental, il est offert la possibilité aux producteurs puis aux distributeurs de donner aux consommateurs des informations sur l'empreinte écologique des produits qu'ils achètent.

Aujourd'hui, il n'existe toujours pas, pour le consommateur, un affichage clair sur l'étiquette qui lui permette de connaître le risque que le papier acheté soit en lien avec la déforestation, qui reste pourtant une préoccupation majeure.

**Utiliser 100 % de papier responsable évite d'ajouter une pression supplémentaire sur les ressources forestières**

## Recyclage

Le recyclage permet de limiter l'empreinte écologique de la production de nouveaux papiers grâce à la réutilisation d'une matière première. En recyclant votre papier, vous participez également à la mise en place d'une économie circulaire vertueuse.

Le taux de recyclage en France reste pourtant bas, puisque seulement 43 % des papiers et cartons sont recyclés par les ménages, ce qui équivaut à un gisement inexploité d'environ 1,7 million de tonnes.<sup>5</sup>

**Dans le secteur tertiaire, l'estimation en 2010 est encore plus préoccupante puisque seulement 1 papier sur 5 est**

**récupéré pour être recyclé . Dans ce domaine, les institutions publiques ont un rôle crucial à jouer concernant la mise en place du tri et du recyclage.**

La Mairie de Paris et la RATP, par exemple, en ne se mettant pas d'accord sur une gestion concertée et efficace du tri et du recyclage, sont arrivées à un bilan alarmant de seulement 3,5 % de déchets recyclés par la RATP, papier inclus.<sup>7</sup>

Il est grand temps que chacun des acteurs publics assume ses responsabilités et montre l'exemple dans ce domaine.

**Recycler son papier permet de diminuer son impact sur l'environnement et participe à la production de nouveaux papiers**

Les grandes institutions et administrations se doivent de mettre en place une politique papier responsable, pilier d'une politique RSE, pour diminuer les impacts de ce secteur sur l'environnement.



En 2020, nous aurons besoin de 1,6 planète pour satisfaire nos besoins<sup>8</sup>

En 2020, les estimations font état de 7,65 milliards de personnes<sup>9</sup>

En 2020, on estime la consommation totale de fibres de papier dans le monde à 500 millions de tonnes, contre 400 millions en 2008<sup>10</sup>

## Classification des labels

### Labels responsables

☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆	☆☆☆☆

Garantissent que le papier est 100% recyclé post-consommation

Garantissent que les fibres proviennent de forêts gérées de manière responsable

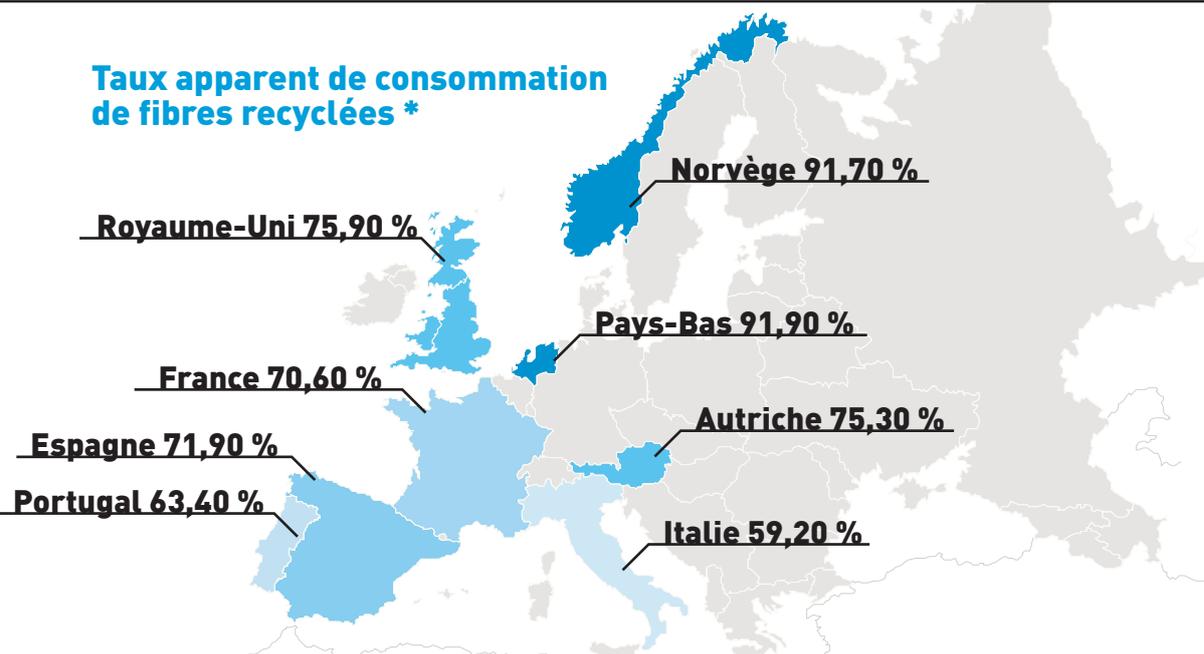
### Autres labels

☆☆	☆☆	☆☆	☆☆	☆	☆

Garantissent un progrès dans certains domaines mais ne sont pas suffisants pour garantir la gestion responsable de la forêt

Afin de réduire l'ensemble des impacts de votre papier sur l'environnement (origine de la fibre, pollution, et émissions de CO<sub>2</sub> lors de la fabrication...), demandez des papiers notés bons ou excellents sur le site CheckyourPaper. <http://checkyourpaper.panda.org/>.

## Taux apparent de consommation de fibres recyclées \*



\* taux apparent de consommation de fibres recyclées : "utilisation de papier récupéré + balance commerciale", comparé à la consommation de papier et carton. Recycling statistics 2010 European pulp and paper industry.

# Le classement

Les partenaires du PAP50 Public ont évalué selon des critères objectifs la politique papier de 50 grandes institutions et administrations publiques françaises

INSTITUTION OU ADMINISTRATION		SCORE TOTAL max 100	POLITIQUE PAPIER max 14	CONSOMMATION max 20	ACHATS max 33	RECYCLAGE max 33	COOPERATION max 5	INDEX GRENELLE
Affaires étrangères et européennes	MINISTÈRE	71,94	7,00	13,76	20,93	27,00	3,25	
Île-de-France	CONSEIL RÉGIONAL	71,70	6,95	10,25	28,75	20,75	5,00	
Pôle emploi		69,20	7,25	15,20	18,00	26,00	2,75	
Strasbourg	VILLE	68,35	9,00	6,35	26,25	22,00	4,75	
Centre	CONSEIL RÉGIONAL	66,66	7,00	11,00	27,66	16,50	4,50	
Aquitaine	CONSEIL RÉGIONAL	62,79	7,00	9,50	18,29	23,00	5,00	
Paris	VILLE	60,15	8,00	16,25	23,15	9,25	3,50	
Culture et communication	MINISTÈRE	59,45	5,75	8,70	15,50	25,00	4,50	
Rhône Alpes	CONSEIL RÉGIONAL	57,55	7,75	11,54	12,01	22,25	4,00	
Franche Comté	CONSEIL RÉGIONAL	57,26	3,75	6,76	21,75	22,00	3,00	
Midi Pyrénées	CONSEIL RÉGIONAL	54,16	8,75	6,51	13,40	21,50	4,00	
Agriculture	MINISTÈRE	53,25	5,25	10,25	8,25	24,50	5,00	
Poitou-Charentes	CONSEIL RÉGIONAL	52,91	5,50	11,65	14,76	18,00	3,00	

Nord Pas de Calais	CONSEIL RÉGIONAL	48,86	3,75	2,23	19,88	18,50	4,50	
Toulouse	VILLE	48,53	7,50	6,88	20,65	9,50	4,00	
Intérieur	MINISTÈRE	48,38	6,00	11,50	13,38	13,50	4,00	
Pays de la Loire	CONSEIL RÉGIONAL	46,90	5,00	5,25	21,65	12,00	3,00	
Haute Normandie	CONSEIL RÉGIONAL	46,83	4,75	11,45	17,63	11,00	2,00	
Lille	VILLE	46,16	6,25	8,25	10,16	18,00	3,50	
Montpellier	VILLE	39,94	3,50	10,18	10,63	12,63	3,00	
CNAF		39,63	4,75	11,38	7,50	14,00	2,00	
ACOSS		33,71	4,50	2,88	6,83	17,50	2,00	
Auvergne	CONSEIL RÉGIONAL	31,02	4,25	9,51	8,26	7,00	2,00	
Nantes	VILLE	29,35	4,25	7,10	3,75	12,25	2,00	
Basse Normandie	CONSEIL RÉGIONAL	23,38	1,75	1,63	8,50	11,50	0,00	

## Institutions et administrations n'ayant pas répondu à l'étude PAP 50

Services du premier ministre		26,25	4,75	8,25	8,25	5,00	0,00	
Défense	MINISTÈRE	26,01	5,00	0,76	15,25	5,00	0,00	
Économie	MINISTÈRE	25,75	4,75	7,75	8,25	5,00	0,00	
Budget	MINISTÈRE	25,75	4,75	7,75	8,25	5,00	0,00	
Santé	MINISTÈRE	25,00	4,00	7,75	8,25	5,00	0,00	
Justice	MINISTÈRE	24,75	3,75	7,75	8,25	5,00	0,00	
Éducation nationale et recherche	MINISTÈRE	23,75	4,75	5,75	8,25	5,00	0,00	
Bourgogne	CONSEIL RÉGIONAL	23,32	2,25	2,25	2,82	16,00	0,00	
Travail	MINISTÈRE	22,25	3,75	5,25	8,25	5,00	0,00	
Écologie	MINISTÈRE	21,75	4,75	3,75	8,25	5,00	0,00	
Bretagne	CONSEIL RÉGIONAL	15,75	0,25	3,00	10,50	2,00	0,00	
Services de la présidence		11,50	2,75	0,50	8,25	0,00	0,00	

Note de lecture : Les institutions n'ayant pas répondu sont notées en fonction des documents publics relatifs à la politique papier publiée officiellement sur Internet. Pour les institutions et administrations concernées par les objectifs du Grenelle, l'index grenelle est de couleur orange

INSTITUTION OU ADMINISTRATION		SCORE TOTAL max 100	POLITIQUE PAPIER max 14	CONSOMMATION max 20	ACHATS max 33	RECYCLAGE max 33	COOPERATION max 5	INDEX GRENELLE
Alsace	CONSEIL RÉGIONAL	10,01	0,25	0,50	6,26	2,00	1,00	
Picardie	CONSEIL RÉGIONAL	9,50	0,00	1,50	5,00	3,00	0,00	
Limousin	CONSEIL RÉGIONAL	7,50	0,00	0,50	0,00	5,00	2,00	
ADEME		5,75	2,50	0,25	0,00	3,00	0,00	
Champagne Ardenne	CONSEIL RÉGIONAL	5,25	0,75	0,50	4,00	0,00	0,00	
Provence Alpes Côte d'Azur	CONSEIL RÉGIONAL	5,20	1,00	1,20	3,00	0,00	0,00	
Bordeaux	VILLE	3,75	0,00	0,00	0,00	1,75	2,00	
Lorraine	CONSEIL RÉGIONAL	3,25	1,00	0,00	0,00	2,25	0,00	
Nice	VILLE	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00	2,00	
Languedoc Roussillon	CONSEIL RÉGIONAL	2,20	1,50	0,70	0,00	0,00	0,00	
Corse	CONSEIL RÉGIONAL	0,50	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00	
Marseille	VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Lyon	VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

## Index Grenelle environnement : une feuille = un objectif atteint

### Objectif 1

« Utilisation exclusive de papier éco-responsable pour 2010. »

Le Comité PAP50 a mesuré et noté les achats de papier en les différenciant selon une classification précise (voir page 5). Pour l'atteinte de cet objectif, nous avons gardé la définition, bien que trop vague, de papier éco-responsable retenue par l'État, c'est à dire du papier recyclé ou répondant aux exigences de l'écolabel européen ou disposant d'un label de gestion durable des forêts issu d'un système de certification reconnu au niveau international (FSC / PEFC).<sup>11</sup>

### Objectif 2

« Réduction de 20 % de la consommation de papier ramettes entre 2009 et 2010 ou une réduction de 50 % entre 2007 et 2010 ou atteinte une valeur inférieure à 15,2 ramettes/agent en 2010<sup>12</sup> »

Bien que le Comité PAP50 interroge les institutions et administrations sur la consommation de l'ensemble de leurs papiers de bureau, nous nous sommes concentrés sur le papier ramette afin de juger de l'atteinte ou non de cet objectif de maîtrise des consommations tel que défini dans la circulaire.

### Objectif 3

« Taux de recyclage de 60 % des papiers blancs pour 2010<sup>13</sup> »

Le Comité PAP50, afin de mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif sur le recyclage et devant l'absence de définition précise de « papiers blancs », a considéré que cette catégorie englobait l'ensemble des papiers recyclés par les organisations présentes dans l'étude.

## Le Plan pour une Administration Exemple et les engagements papier du Grenelle : encore des lacunes

**Dans le rapport 2010 du Plan État Exemple, la partie recyclage n'est pas traitée, faisant craindre qu'aucun indicateur n'ait été mis en place pour mesurer la performance sur ce volet.** Le comité PAP50 demande plus de transparence et attend des pouvoirs publics qu'ils expliquent de quelle manière ils mesurent le degré d'atteinte des objectifs sur le recyclage dès la prochaine édition du rapport PAE.

L'objectif fixé pour le recyclage est de 60% de « papier blanc ». Outre le fait de n'être que peu ambitieux, il ne définit pas le périmètre qu'englobe cette catégorie de papier.

**Enfin, le Comité PAP50 déplore que l'État ait utilisé une méthodologie de sélection des papiers dits éco-responsables manquant de précision.** Plusieurs labels, ayant des niveaux de garanties et périmètres d'applications différents sont ainsi considérés de la même façon. Pourtant, certains des labels sélectionnés ne permettent pas de s'assurer que le papier ne provient pas de récentes zones déboisées de forêts naturelles.

# Les bénéfices du recyclage

## Des bénéfices environnementaux clairs

Une fibre de papier **se recycle en moyenne 5 fois**.

Le recyclage du papier a de larges impacts bénéfiques sur l'environnement :

- Réduire la pollution ainsi que les rejets de CO<sub>2</sub> (environ 30 % en moins).<sup>14</sup>
- Réduire la consommation d'eau et d'énergie.<sup>14</sup>
- Réduire la pression sur les forêts et le recours à la pâte vierge issue d'arbres pouvant dans certains cas venir de déforestation directe ou indirecte.

**Pourtant, le volume de recyclage pour les papiers de bureaux en 2010 est stable par rapport à 2007, alors que le taux de récupération en 2007 n'était que de 20 %.**

Les technologies de production de papier évoluent sans cesse, permettant de produire du papier recyclé de qualité et blancheur équivalentes à du papier issu de fibres vierges. Afin d'obtenir ce papier recyclé de qualité, il est nécessaire que les papiers de bureaux, de par leur qualité et blancheur, soient mieux recyclés pour fournir la matière première suffisante.

## Eco taxe différenciée pour le recyclage

Le commissariat général au développement durable a rappelé cette année que « chaque tonne de papier/carton recyclé occasionne aujourd'hui des coûts environnementaux plus faibles qu'une tonne de papier/carton éliminée par stockage/incinération. Cette différence qui mesure le bénéfice environnemental du recyclage s'élève entre 211 et 408 € par tonne. Ces bénéfices proviennent en majeure partie des économies de matières premières et de combustibles ».

Afin de maximiser le recyclage du papier, **le comité PAP50 défend le projet de l'instauration d'une éco taxe différenciée à l'achat de papier recyclé par rapport au papier fibre vierge**, créant une incitation à utiliser du papier recyclé qui permettra d'obtenir des prix plus compétitifs par rapport aux autres papiers qui ne présentent pas les mêmes garanties environnementales.

## L'effet positif de la filière du recyclage sur la création d'emploi

Le développement des circuits de recyclage du papier permet la création d'emplois non délocalisables, notamment dans les domaines de la collecte, du tri et du recyclage. L'incinération du papier en fin de vie (souvent présentée en tant que « valorisation énergétique ») ou encore l'enfouissement, ne représentent en comparaison que des opportunités faibles pour la création d'emplois.

L'Agence Européenne pour l'Environnement révèle par ailleurs qu'en 2011 les emplois dans la filière du recyclage ont progressé de 7 % par an entre 2000 et 2007.

A la vue des évolutions technologiques ainsi que des bénéfices environnementaux et sociaux du recyclage, **il n'y a aujourd'hui plus d'excuses pour ne pas recycler son papier ni privilégier le papier recyclé et ainsi favoriser la boucle vertueuse du recyclage.**

**|| Nous devons instaurer l'économie du moindre impact sur l'environnement ||**

*Isabelle Autissier  
et Serge Orru*

**Le bénéfice environnemental du recyclage s'élève entre 211 et 408€ par tonne de papier/carton recyclé en comparaison au papier/carton éliminée par stockage/incinération.**

# Conclusion de l'évaluation

L'étude PAP50 Public révèle que même si une majorité d'institutions ou administrations ont formalisé une politique papier, il existe encore un écart considérable entre les objectifs fixés et les performances constatées dans l'étude. **Cela prouve que les institutions et administrations phares du secteur public ne sont pas à la hauteur des enjeux environnementaux posés par le papier et ne montrent que trop rarement l'exemple.**

## Il est possible pour le secteur public d'avoir une politique papier responsable

On peut notamment constater que les quatre premières places du classement sont occupées par quatre types différents d'organisations et que la note moyenne du PAP50 public est meilleure que celle obtenue lors de l'étude PAP50 Entreprises de 2010 (**51,5 sur 100 contre 43 sur 100**). Il est donc possible d'avoir une politique papier plus vertueuse quel que soit le type d'organisme (ville, conseil régional, ministère, etc.).

## Le PAP50 indique que le service public n'est pas exemplaire en termes d'actions environnementales concernant le papier

Tout d'abord, les tendances de baisse de la consommation ne sont pas suffisamment soutenues. Concernant les achats de papier certifié, les acteurs publics se satisfont trop souvent de papier manquant de garanties environnementales suffisamment robustes pour s'assurer de l'origine des fibres. La méthodologie de sélection des papiers classés comme éco-responsables dans le PAE est notamment à revoir.

Les mauvais résultats de ce PAP50 public sur le recyclage sont préoccupants, d'autant plus qu'aujourd'hui des moyens existent afin de mettre en place le tri et la collecte des papiers usés. Le recyclage représente une opportunité tangible de créer des emplois, favorisant ainsi une économie circulaire et vertueuse créatrice de valeur que ces institutions devraient favoriser.

**Concernant la circulaire « État exemplaire », l'Index Grenelle indique que seuls deux ministères réussissent à valider les trois objectifs du Grenelle concernant le papier. Les services de la Présidence et du Premier ministre n'ont, quant à eux, pas été transparents, n'ayant pas participé à l'étude.** Les engagements qui courent jusqu'à 2012 ne seront donc pour la majorité pas atteints. De plus, les autres organismes présents dans le PAP50 qui n'entrent pas dans le périmètre de cette circulaire n'ont pas atteint ces objectifs pourtant peu exigeants.

## Manque de transparence

Alors qu'ils ont une mission de service public, ces organismes ne livrent que peu de données qualitatives et quasiment aucunes quantitatives. La faible moyenne des notes des non participants (ministères exclus) illustre ce manque de transparence. Certains déclarent préférer ne pas participer plutôt que de montrer leurs lacunes, ce qui explique en partie une plus faible participation cette année, avec 25 participants contre 32 lors de l'étude PAP50 Entreprises 2010.

**Au final, seules 11 institutions et administrations sur 50 dépassent la moyenne, cette dernière étant de 51,5 sur 100 pour les participants et de 43 sur 100 pour les non participants.** Cela prouve le manque de prise de responsabilité d'une majorité de décideurs au sujet de l'impact que peut avoir le papier sur les ressources forestières.

Les institutions se doivent de montrer l'exemple. Alors même que le secteur du papier est un des plus matures concernant la consommation raisonnée, l'achat responsable et le recyclage, les résultats sont insuffisants et prouvent que les objectifs du Grenelle relatifs au papier n'ont pas été ou ne seront pas atteints. La question de la mise en place du Grenelle sur des secteurs moins matures mérite d'autant plus d'être posée.

L'étude PAP50 Public sera reconduite dans le futur afin de mesurer les avancées des institutions et administrations publiques françaises sur les sujets de la consommation, de l'achat ainsi que du recyclage du papier.

**Les objectifs du Grenelle relatifs au papier n'ont pas été ou ne seront pas atteints. La question de la mise en place du Grenelle sur des secteurs moins matures que celui du papier mérite d'autant plus d'être posée.**

# Recommandations

**Suite à l'étude, de nombreux constats s'imposent. Le comité PAP50 demande la mise en place d'actions nouvelles ou correctives par les institutions et administrations publiques afin de maîtriser l'impact du papier sur l'environnement.**

## 1. De manière générale

- Utiliser les nombreux outils existants afin d'évaluer l'impact environnemental du papier acheté et de trouver des références de papiers recyclés et responsables.
- Mettre en place une méthodologie claire de travail, s'assurant des moyens mis à disposition pour atteindre les objectifs et la mise en place d'indicateurs de mesure de performance.
- Veiller à ce que la politique papier soit homogène dans les différentes entités.
- S'assurer d'une bonne coordination opérationnelle, qui permettra de suivre, mesurer et ainsi permettre la mise en place d'une politique papier et l'atteinte des objectifs.
- Développer les actions également sur les autres types de papier que la ramette comme les cahiers et enveloppes notamment.



## 2. Politique papier

- Prendre des engagements écrits et publics et mesurer très précisément l'impact environnemental du papier.
- Pour l'impression des documents de communication externe, qu'elle soit réalisée en interne ou par un imprimeur, avoir un cahier des charges exigeant, avec des garanties solides, à la fois sur l'utilisation d'un support responsable et sur le procédé d'impression.
- Adhérer à EcoFolio et indiquer les volumes de papier utilisés à cet organisme.
- Certifier au minimum Imprim'Vert tout centre de reprographie interne.
- Organiser des formations auprès du personnel afin de donner du sens et une légitimité accrue aux différentes actions sur le papier.



## 3. Consommation

- Mettre l'accent sur des actions de réduction de la consommation de papier simples et participatives pour impliquer les collaborateurs.
- Fixer des objectifs quantitatifs ambitieux, réalistes

et échelonnés dans le temps pour tous les papiers de bureau (ramettes, papeterie et autres) et de communication externe.

- Pour la communication externe, mieux appliquer les principes d'éco-conception pour maîtriser les consommations.
- Mettre en place des indicateurs de suivi, notamment sur la catégorie papier de communication.



## 4. Achat responsable

- Suivre annuellement tous les achats de papier bureautique et de communication externe.
- Se tourner vers du papier 100 % recyclé ou certifié FSC en priorité, le seul à offrir de solides garanties environnementales sur l'origine du papier.
- Intégrer systématiquement dans le cahier des charges des impressions externes une demande de papier responsable (de préférence FSC ou 100 % recyclé) et préférer des produits papier classés bons ou excellents sur le site ; <http://checkyourpaper.panda.org>



## 5. Recyclage

- Mettre en place une politique formalisée de recyclage de tous les papiers et documents de communication et fixer des objectifs ambitieux.
- Fixer comme objectif cible la collecte et le recyclage de 100 % du papier utilisé. L'excuse de l'éventuelle valorisation énergétique est à exclure car non crédible.
- Mettre des poubelles pour le papier dans tous les bureaux ou créer des points d'apport volontaire.
- Instaurer un partenariat avec une entreprise reconnue dans la collecte sélective du papier.
- Former les agents au recyclage pour augmenter le taux de papier valorisé.
- Mettre en place une communication particulière auprès du public et/ou apposer des mentions environnementales claires sur tous les documents de communication pour augmenter leur tri et recyclage.

## Check your paper

Afin de faire une évaluation plus précise de la performance environnementale des produits papiers sur les principaux impacts environnementaux, le WWF propose aux producteurs de papier d'évaluer leurs produits selon un référentiel couvrant l'ensemble des impacts environnementaux du papier (origines/garanties de la fibre, émissions et pollutions lors du processus de fabrication, etc.). Les résultats sont audités par une tierce partie indépendante puis publiés sur le site CheckyourPaper.

Au delà de la note de 70/100, le papier que vous achetez est dit responsable et garantit un impact environnemental réduit et maîtrisé, depuis la forêt jusqu'à la fin du processus de production.

Le produit papier que vous achetez n'est pas référencé sur le site Check Your Paper ? Demandez à votre fournisseur qu'il soit évalué !

**Plus d'informations** <http://checkyourpaper.panda.org> et <http://www.protege-laforet.com/espace-papier>

# Méthodologie

## Le panel, les 50 institutions et administrations publiques

Suite à l'étude «PAP50 Entreprises 2010», l'étude PAP50 Public 2012 a pour but d'évaluer la politique papier de 50 administrations et institutions publiques françaises parmi les plus importantes et représentatives.

Sont ainsi sélectionnés les 50 organismes présents dans le classement. Ces derniers ont de fortes consommations de papier de par leur taille et se doivent, aussi, de part leur poids politique et les engagements pris lors du Grenelle Environnement de faire preuve d'exemplarité.

## Mode opératoire

C'est une étude volontaire qui permet de faire l'état des lieux des actions mises en place en termes de démarche de progrès mais aussi de résultats chiffrés obtenus selon des indicateurs précis.

## Périmètre de l'étude

L'étude se concentre sur les **papers graphiques dits de bureau et de communication**. Le papier hygiénique et les emballages par exemple ne sont pas intégrés. Il existe en effet plus d'enjeux notamment en termes de parts de fibres recyclées sur ces papiers.

Le périmètre de l'étude est *restreint à la France métropolitaine*. Les résultats de la politique papier de sites hors métropole ne sont pas inclus.

## Construction du questionnaire

Le questionnaire à remplir par l'institution est découpé en quatre thèmes :

- **Politique papier** : les documents de politique interne, les décisions et les processus mis en place pour favoriser une politique responsable de papier.
- **Consommation** : l'évolution de la quantité de papier consommée et les actions mises en place pour réduire la consommation.
- **L'utilisation de papier** : la proportion de papier responsable utilisé.
- **Recyclage** : le taux de recyclage du papier, les actions mises en place pour recycler le papier et l'incitation au recyclage.

## La pondération

Le comité PAP50 a mis en place une méthodologie précise et objective pour attribuer un nombre de

points correspondant au degré de responsabilité de la politique papier de l'institution. Cette méthodologie est la même pour chaque institution.

La note est sur 100 points maximum. 14 points pour la politique papier, 20 points pour les actions en rapport avec la consommation brute de papier, 33 points pour le type d'achat de papier effectué et enfin 33 points pour l'efficacité du recyclage mis en place. Dans le tableau questionnaire PAP50, le nombre de points maximum est indiqué par catégorie.

## Ensuite, les informations fournies

### par l'institution sont soit :

- Publiées/documentées : **100 % de la note par question**
- Déclaratives par écrit sur le questionnaire : **75 % de la note par question de plus de 3 points**
- Questions non renseignées ou documents non disponibles : **aucun point par question**

En complément, 5 points de coopération sont affectés en fonction du respect des délais et de la transparence générale dont aura fait preuve l'institution. Les bénévoles du WWF ont vérifié sur place la cohérence de certaines des réponses données.

## Échéancier de l'étude

- **15 juin 2011** / Envoi du questionnaire PAP50 et de la méthodologie aux 50 institutions,
- **1 octobre 2011** / Relance intermédiaire,
- **1 novembre 2011** / Date limite de retour des questionnaires,
- **30 décembre 2011** / Fin des visites sur site effectuées par les bénévoles,
- **7 février 2012** / Publication des résultats du PAP50 sur les sites [protege-laforet.com](http://protege-laforet.com), [wwf.fr](http://wwf.fr), [riposte-verte.com](http://riposte-verte.com) et dans les médias.

## Sources :

- 4 Synthèse papiers graphiques – ADEME (2010)
- 5 Ecofolio – les papiers déchiffrés V2– Juillet 2011
- 6 Papiers graphiques comment mieux prévenir et valoriser les déchets de papier. Ademe (2010)
- 7 <http://www.terraeco.net/Dans-le-metro-parisien-on-trie,39956.html>, Terra eco.net (2011)
- 8 The ecological wealth of nations. global footprint network (2010)
- 9 UN department of economics and social affairs. [http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel\\_population.htm](http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel_population.htm) (2011)
- 10 « Trends and Developments in the Chinese Pulp and Paper Industry » Jaakko Pöyry Consulting (2004)
- 11 Circulaire du 3 déc 2008 (voir CTP Accord UGAP fourni par ministère pour classification labels)
- 12 Bilan PAE 2010 (page 11 du pdf, partie 1.3.2) + Bilan MAEE 2010 (page 23, partie 3) et circulaire du 3 déc 2008
- 13 Circulaire du 3 déc 2008
- 14 Fabriquer des livres, quels impacts sur l'environnement ? Terre Vivante (2011)
- 15 Papier graphiques – comment mieux prévenir et mieux valoriser les déchets de papiers – ADEME (2010)
- 16 Agence Européenne pour l'Environnement. Earnings, jobs and innovation: the role of recycling in a green economy (2011)
- 17 Papier graphiques – comment mieux prévenir et mieux valoriser les déchets de papiers – ADEME (2010)
- 18 Estimation WWF selon les chiffres de la COPACEL (2010)
- 19 Commissariat général au développement durable. « Monétarisation des impacts environnementaux liés au recyclage : le cas des papiers/cartons et des plastiques » (2011)
- 20 Agence Européenne pour l'Environnement. Earnings, jobs and innovation: the role of recycling in a green economy (2011)

Le groupe Paprec et La Corbeille Bleue s'engagent pour accompagner les entreprises et les institutions publiques dans leur politique Papier responsable. Chaque jour 100 tonnes de papiers de bureaux sont collectés par La Corbeille Bleue, puis triés et réinjectés, par le biais de ses partenaires papetiers, dans la fabrication de pâte à papier recyclée. Ce cercle vertueux permet l'économie de ressources naturelles épuisables (eau, production d'énergie) et réduit les émissions de CO<sub>2</sub>.

Le groupe Paprec est mécène du rapport PAP50, étude co-réalisée par le WWF France et Riposte Verte afin de sensibiliser et promouvoir une politique papier responsable pour tous les acteurs économiques, par le biais notamment du recyclage.

**Paprec propose des solutions de recyclage pour tous vos déchets bureautiques et industriels, afin de mieux respecter l'environnement et les Hommes.**



Depuis 2001, Riposte Verte agit pour un développement soutenable et solidaire du secteur tertiaire qui emploie trois salariés sur quatre et génère les trois quarts de la richesse nationale.

Avec l'Observatoire de l'éco-responsabilité du tertiaire et le Comité PAP50, l'association étudie les politiques menées et communique aux acteurs tertiaires les pratiques responsables mises en œuvre.

Et pour les organisations prêtes à assumer leur responsabilité sociale, Riposte Verte leur apporte son expertise avec des solutions innovantes et citoyennes.

[www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com)



Le WWF s'engage chaque jour pour la protection, la conservation et la gestion durable de la forêt, à travers notamment un important travail sur le secteur du papier, dans lequel s'intègre l'étude PAP 50. Dans cette dynamique et afin d'encourager des pratiques plus responsables, le WWF promeut l'utilisation de papier 100 % recyclé et FSC.

[www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

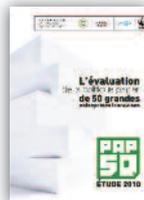


**ÉTUDE 2012**

Auteurs : WWF : Jean Bakouma, Boris Patentreger, Julien Tavernier

Riposte Verte : Valéry Hergott, Cyril Hergott

Création graphique et photos : Yo Le Studio.



Retrouvez l'étude **PAP 50 Entreprises 2010**, l'évaluation de la politique papier de 50 grandes entreprises françaises montrant que les entreprises ne font pas face aux enjeux environnementaux posés par le papier.

Téléchargeable sur le site [www.protege-laforet.com](http://www.protege-laforet.com)

C02 Le bilan carbone pour ce rapport est de : 82g équivalent CO<sub>2</sub> /exemplaire



**Notre raison d'être.**

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

[www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

